



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint Laurent

Re : MESSAGE RADIO DE LA VOIE MARITIME NO. 2 – 2025

Nous avisons les navigateurs que les tirants d'eau dans la section de Montréal au lac Ontario et le canal Welland sont décrits à l'Avis de la Voie maritime no. 13 de 2025.

Les navigateurs doivent noter que tout navire qui entre dans la voie maritime en direction amont au point d'appel 2 après 23h59 le 9 décembre 2025 et qui navigue en amont de l'écluse d'Iroquois sera désigné comme navire hivernant conformément aux termes détaillés à l'Avis de la Voie maritime no. 14 de 2025.

Aussi, l'implantation des restrictions visant le tirant d'eau et le rapport de puissance motrice-longueur, annoncée pour le 7 décembre, est remise jusqu'à nouvel ordre.

De la glace se forme autour des écluses de Saint-Lambert et de Côte Sainte-Catherine, ainsi que dans le canal Wiley-Dondero, dans la région Montréal au lac Ontario, de plus amples renseignements sont disponibles du centre de contrôle approprié.

L'installation de l'estacade de Prescott/Ogdensburg est en cours à l'extérieur du chenal de navigation seulement.

La température de l'eau à Saint-Lambert le 9 décembre est de -0.2 degré Celsius. La température l'an dernier était de 2.1 degrés Celsius. La moyenne des dix dernières années est de 2.2 degrés.

À 23h59 le 8 décembre, le nombre de navires océaniques en amont de Saint-Lambert était de 47 comparativement à 61 en 2024. En amont de Port Weller, le nombre était de 32 comparativement à 39 en 2024.

Toutes les procédures décrites à l'Avis de la Voie maritime no. 14 de 2025 demeurent en vigueur.

Le prochain message radio sera émis mercredi, le 10 décembre 2025.

Le centre de contrôle de La voie maritime diffusera uniquement que les informations critiques à la radio.

Le 9 décembre 2025